



Le commissaire aux comptes de l'entreprise est-il tenu de se rendre à la convocation du CSE ?

Le commissaire aux comptes de l'entreprise est-il tenu de se rendre à la convocation du Comité Social et Economique, de l'article L.2312-25 II 2° du code du travail qui édicte que « le comité peut convoquer les commissaires aux comptes pour recevoir leurs explications sur les différents postes des documents communiqués ainsi que sur la situation financière de l'entreprise » ?

[Lire la suite >>](#)



Un PSE peut suivre une rupture conventionnelle collective

Une entreprise peut mettre en œuvre un plan de sauvegarde de l'emploi immédiatement après une rupture conventionnelle collective. C'est ce qu'a jugé la cour administrative d'appel de Paris dans une décision dont elle a signalé l'intérêt jurisprudentiel.

[Lire la suite >>](#)



Du nouveau sur la portabilité de la prévoyance dans le cadre d'une liquidation judiciaire ou d'un PSE

Deux arrêts des 10 et 11 mars 2022, l'un rendu par la Cour de cassation, l'autre par la cour administrative d'appel de Nantes, apportent leur contribution à la délicate question du maintien des garanties de prévoyance aux anciens salariés chômeurs indemnisés en cas de difficultés des entreprises.

[Lire la suite >>](#)



CABINET ROSTAING

1 rue Fontaine l'Épine
25 500 **MORTEAU**
Tél. : 03.81.67.54.34

14 rue Frédéric Japy - Valparc III
25 200 **MONTBÉLIARD**
Tél. : 03.81.32.12.33

www.cabinet-rostaing.com



DYNAMIQUE CE

14 rue Frédéric Japy - Valparc III
25 200 **MONTBÉLIARD**
Tél. : 03.81.32.12.33

www.dynamique-ce.fr

Découvrez et abonnez-vous à notre
chaîne Youtube Dynamique CE en
[cliquant-ici!](#)



© Cabinet Rostaing